

Paris,
Le 25 avril 2018,

Réforme de la formation professionnelle « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* »

Communiqué du réseau des Entreprises Sociales Apprenantes, CHANTIER école

Le sujet de la formation professionnelle et l'accès à son financement pour les salarié-es de l'Insertion par l'Activité Economique et plus spécifiquement les salarié-es polyvalents des Ateliers et Chantiers d'Insertion portés par nos **Entreprises Sociales Apprenantes**, sont des enjeux majeurs de la transformation des compétences de notre pays.

CHANTIER école demande à les intégrer au projet en discussion, sans quoi ces salariés et les **Entreprises Sociales Apprenantes** qui les accompagnent ne pourront pas bénéficier des grands principes pourtant inscrits dans la future loi ***Pour la liberté de choisir son avenir professionnel***.

Ce projet de loi sera présenté en Conseil des Ministres le 27 avril 2018 et sera examiné en juin par l'Assemblée Nationale. Nous devons collectivement saisir cette opportunité pour enfin **répondre présent à la hauteur des enjeux** de la formation des personnes les moins formées et de celles qui ont le plus besoin d'acquérir des compétences.

Nous avons travaillé à des **propositions**, que nous portons également avec l'ensemble des réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique et d'autres partenaires. Nous relayons largement ces propositions auprès des parties prenantes afin de les faire valoir dans le texte de la future loi :

- **Intégrer le terme formation dans la définition de l'Insertion par l'Activité Economique du code du travail** pour inscrire pleinement le triptyque « emploi, formation, accompagnement » dans la loi ;
- **Rendre éligible le Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDi) au financement de l'alternance** afin de renforcer et structurer durablement la dimension formation des parcours d'insertion, organisés de fait dans une logique d'alternance au sein des Entreprises Sociales Apprenantes ;
- **Identifier et inscrire durablement des financements spécifiques pour l'Insertion par l'Activité Economique au sein de France Compétence** afin de réintroduire de la mutualisation pour financer et structurer la mission formation de l'Insertion par l'Activité Economique, notamment pour les formations non qualifiantes et non certifiantes ;
- **Encourager l'innovation pédagogique et les formations innovantes** à travers la reconnaissance de la formation en situation de travail des Entreprises Sociales Apprenantes. Ceci afin de développer d'autres approches de la formation et de la transmission de compétences, adaptées aux publics et aux besoins des territoires et des entreprises.

CHANTIER école continuera plus que jamais à travailler avec l'ensemble de ses partenaires afin de faire aboutir ces propositions pour **apporter des solutions efficaces, structurantes et durables à la formation de celles et ceux qui en ont le plus besoin.**

N'hésitez pas à vous **faire le relai de ces propositions.**

Contact : Luis Semedo – Délégué national – l.semedo@chantierecole.org – 01 48 07 52 10



Professionaliser
les structures support
d'ACI est cofinancé
par le
Fonds social européen



Les Entreprises Sociales Apprenantes : une solution globale, inclusive et innovante

Agissant depuis près de vingt-cinq ans auprès des publics exclus, CHANTIER école est l'un des principaux réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et regroupe plus de **700 Entreprises Sociales Apprenantes**, porteuses de plus de **1 200 Ateliers et Chantiers d'Insertion** et employant plus de **36 000 salarié-es**

L'**Emploi** est un levier nécessaire de socialisation pour résoudre les freins à l'emploi

La **Formation** en Situation de Travail permet de valoriser et valider des compétences transversales à des salarié-es peu ou pas formés

L'**Accompagnement** global et transversal est développé pour résoudre les différents freins à l'emploi cumulés

La **Production** des structures participe au développement économique dans des secteurs d'activités variés, souvent innovants, durables et porteurs d'emplois non délocalisables.

Le **Développement local et partenarial** participe au dynamisme des territoires en faisant vivre l'économie locale, en partenariat avec les entreprises et collectivités locales

LES ENTREPRISES SOCIALES APPRENANTES

www.chantierecole.org

Facebook : Chantier école – Réseau national

Twitter : CHANTIER école